



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Question au Gouvernement n° 145

Texte de la question

AÉROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec Becot, pour le groupe les constructifs : républicains, UDI, indépendants.

M. Yannick Favennec Becot. Monsieur le ministre de la transition écologique et solidaire, quand allez-vous arrêter de nous embrouiller sur le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ?

Dernier épisode du feuilleton : les médiateurs que vous avez nommés ont demandé à la société Carbone 4 une expertise complémentaire sur le bilan carbone des deux options possibles, la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes ou le réaménagement de l'aéroport Nantes Atlantique.

Or deux des dirigeants de cette société sont des personnalités que vous connaissez très bien. Au même titre que Gérard Feldzer, l'un des trois médiateurs, Jean-Marc Jancovici, ingénieur-conseil en énergie et climat, siège au comité stratégique de la Fondation Hulot (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*) et il est également co-auteur de votre pacte écologique de 2007.

Alain Grandjean, expert en transition énergétique, siège, quant à lui, au conseil scientifique de votre Fondation. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Vous lui avez d'ailleurs remis la Légion d'honneur et avez préfacé deux de ses ouvrages.

Mon propos n'est pas de remettre en cause le principe de l'expertise, ni même les compétences de l'agence sur les questions environnementales.

M. Marc Le Fur. Loin de nous cette idée ! (*Sourires.*)

M. Yannick Favennec Becot. En revanche, l'appartenance de ces deux personnalités à la fondation Hulot crée la suspicion sur l'indépendance de leurs futures conclusions, surtout si l'on ajoute que MM. Grandjean et Jancovici ont pris des positions personnelles contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Alors, monsieur le ministre, Notre-Dame-des-Landes : réelle médiation ou véritable manipulation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LC et sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député Favenne,...

Plusieurs députés du groupe LR . Favennec !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. Peu importe. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Christian Jacob. Est-ce que l'on vous appelle : « monsieur le ministre Dugenou » ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État . Peu importe, parce que votre propos, monsieur le député, est lourd d'insinuations. Pardon de vous le dire, mais...

M. Éric Ciotti. Ne vous adressez pas à nous ! La question a été posée par votre copain !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. ...je vous demanderai de démontrer que j'ai en quoi que ce soit participé de près ou de loin non seulement à la nomination des experts mais à la demande de ces experts de désigner la société Carbone 4 pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre dans les deux projets. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

Pour tout vous dire, je l'ai découvert en ayant connaissance de votre question. Sachez seulement que la médiation proposée par le Gouvernement, dont je salue le travail,...

M. Dino Cinieri. Mais c'est qui, le Gouvernement ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. ...nommera en toute transparence les instruments et la méthodologie.

Pour l'heure, nous ignorons encore l'issue de ces travaux. Mais ma ligne de conduite sera la suivante : je me plierai à la décision du Gouvernement lorsque la médiation aura déposé ses conclusions, puisque celle-ci a pour vocation d'étudier en toute indépendance – je peux le garantir – toutes les alternatives et d'en donner une lecture au Gouvernement.

M. Thibault Bazin. C'est qui, le Gouvernement ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État . Cette échéance arrivera fin décembre. D'ici là, pardon de vous le dire, je me concentrerai pour ma part sur d'autres priorités et je me plierai à la décision indépendante du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Thibault Bazin. Mais c'est qui, le Gouvernement ?

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 145

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 octobre 2017](#)